

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CUVAT

SÉANCE DU 1^{ER} FÉVRIER 2021

Présents : Julie MONTCOUQUIOL, Jacques JAMES, Sandrine REBELLE, Maxime MICHEL, Nadia DERRIEN-MOLLIER, Jacques COËSNON, Didier TERRIER, Roland DUQUEUX, Emilie LAVOREL, Claire DÉPIGNY-SOUVRAS, Jessica DA COSTA, Henri MASSON, François RIGNOT, Christelle COUFFI.

Représentés : ---

Absent : Philippe CLERJON.

Ordre du jour :

- Désignation du Secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu de la réunion du 11 janvier 2021
- Délibérations :
 - * **n° 2021/02/01** : Lotissement « Le Marais » - Acquisition, par la Commune, d'une parcelle appartenant à l'AFUL (Association Foncière Urbaine Libre) du Marais
 - * **n° 2021/02/02** : Approbation de la convention à passer avec la Société ORANGE pour la mise en place d'un site mobile de type Metro Cell OUTDOOR
- Commissions Communales
- Informations diverses
- Questions diverses.

La séance est ouverte à 19h35.

Monsieur Roland DUQUEUX est désigné comme secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la réunion du 11 janvier 2021 est adopté à l'unanimité.

DÉLIBÉRATIONS

N° 2021/02/01 : Lotissement « Le Marais » - Acquisition, par la Commune, d'une parcelle appartenant à l'AFUL (Association Foncière Urbaine Libre) du Marais

Madame le Maire informe l'Assemblée :

- que, par acte notarié en date du 29 mai 2015, la Commune de CUVAT et Monsieur Eric LAVOREL ont constitué une AFUL (Association Foncière Urbaine Libre) dans le cadre d'un permis d'aménager concernant la création de 7 lots à bâtir sur les parcelles cadastrées section A n° 728p-2390p-2405p-2417p-2418p-2432p sises au lieu-dit « le Marais » ;
- que tous les aménagements sont achevés.

Cependant, afin de finaliser ce dossier, la Commune doit acquérir la parcelle cadastrée section A n° 3585 d'une superficie de 13 m² sur laquelle sont installés les containers de déchets ménagers.

Le montant de cette acquisition a été fixé à la somme de l'euro symbolique ; s'y ajouteront des frais d'un montant de 250.00 euros à la charge de la Commune.

Madame le Maire demande aux Conseillers Municipaux de se prononcer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **décide** l'acquisition de la parcelle cadastrée section A n° 3585, sise au lieu-dit « le Marais », d'une superficie de 13 m² sur laquelle sont installés les containers de déchets ménagers ;
- **dit** que le prix d'achat est fixé à la somme de l'euro symbolique auquel s'ajouteront des frais d'un montant de 250.00 euros à la charge de la Commune ;

N° 2021/02/01 : Lotissement « Le Marais » - Acquisition, par la Commune, d'une parcelle appartenant à l'AFUL (Association Foncière Urbaine Libre) du Marais (suite)

- **donne tous pouvoirs** à Madame le Maire pour signer l'acte notarié et tous documents se rapportant à cette acquisition.

suffrages exprimés	13
* <i>pour</i>	13
* <i>contre</i>	---
* <i>abstentions</i>	---

N° 2021/02/02 : Approbation de la convention à passer avec la Société ORANGE pour la mise en place d'un site mobile de type Metro Cell OUTDOOR

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée que, par délibération n° 201703/01/19 en date du 27 mars 2017, le Conseil Municipal a passé une convention avec la Société ORANGE pour la mise en place d'un site mobile de type Metro Cell OUTDOOR sur la toiture du bâtiment « Mairie ».

Au vu des avancées technologiques, le matériel n'est plus adapté. Il s'avère donc nécessaire de le remplacer.

A cet effet, il convient de passer une nouvelle convention avec la Société ORANGE afin de définir les droits et obligations des deux parties.

Madame le Maire donne lecture de ladite convention et demande à l'Assemblée de se prononcer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **approuve** les termes de la convention à passer entre la Commune et la Société ORANGE concernant la mise en place d'un site mobile de type Metro Cell OUTDOOR sur la toiture du bâtiment « Mairie » ;
- **donne tous pouvoirs** à Madame le Maire pour signer ladite convention et tous documents s'y rapportant.

suffrages exprimés	14
* <i>pour</i>	14
* <i>contre</i>	---
* <i>abstentions</i>	---

Madame la Maire rappelle que l'intégralité des textes des délibérations est consultable et affichée en Mairie.

COMMISSIONS COMMUNALES

1°/ Commission « Communication »

Présenté par Monsieur Jacques JAMES

La Commission s'est réunie le 13 janvier 2021 avec à l'ordre du jour :

- refonte du site internet,
- étude quant à la mise en œuvre d'un panneau d'affichage lumineux,
- mise en œuvre d'un nouveau média de communication papier.

La prochaine réunion aura lieu le 12 février 2021 à 16 heures.

2°/ Commission « Développement Durable, Mobilités et Sécurité Routière »

Présenté par Madame Claire DÉPIGNY-SOUVRAS

La Commission s'est réunie le 12 janvier 2021.

2.1. Sécurité routière

- 2.1.1. Les devis, établis pour le radar pédagogique, ont été étudiés et la Société Signaux Girod a été retenue. Des précisions ont été demandées afin de finaliser ce dossier.
- 2.1.2. Concernant la possibilité de mettre en place des radars verbalisateurs, un projet de Loi étant à l'étude, ce dossier est en attente.
- 2.1.3. Un travail a été engagé sur un projet de panneaux de signalisation de l'école qui pourrait être élaboré en collaboration avec celle-ci ; une rencontre est prévue avec la Directrice.
- 2.1.4. La Commune doit reprendre le marquage des voiries ; ce point sera étudié lors de la prochaine Commission.

2°/ Commission « Développement Durable, Mobilités et Sécurité Routière » (suite)

2.2. Déchets verts

Les différentes possibilités, après visites dans certaines Communes qui ont mis en place des solutions, sont en cours d'examen (proposition de dépôts sur une période définie aux moments où les tailles et coupes sont les plus importantes, avec un système de broyage sur place ou évacuation dans une benne, par exemple, ...)

2.3. Challenge national

N'oubliez pas les défis proposés, à partager via la page Facebook de la Mairie ou le site cacomenceparnous.org
La prochaine réunion aura lieu le 24 février 2021.

3°/ Commission « Finances »

Présenté par Monsieur Jacques JAMES

Les opérations sur l'exercice 2020 ont pris fin le 31 janvier 2021 ; la prochaine réunion aura lieu le 12 février 2021 à 17h30.

4°/ Commission « Scolarité, Jeunesse et Solidarité Intergénérationnelle »

Présenté par Madame Sandrine REBELLE

4.1. Réunion du 15 décembre 2020 avec les représentants des parents d'élèves

Le compte-rendu a été transmis à tous les Conseillers Municipaux.

4.2. Personnel communal

4.2.1. Un projet de formation « premiers secours » et « incendie » est envisagé pour tous les agents des Services Périscolaires.

4.2.2. Cinq agents des Services Périscolaires sont inscrits à une formation (en février et en mars), dispensée par le CNFPT (Centre Nationale de la Fonction Publique Territoriale, sur l'accompagnement éducatif pendant la pause méridienne.

4.3. Services périscolaires

4.3.1. La demande d'une famille d'avoir l'option « repas sans viande » à la cantine a fait l'objet d'une discussion et est à l'examen.

4.3.2. Une étude, concernant la fréquentation des services garderie matin et soir, a été lancée.

4.3.3. D'autres sujets restent à étudier : le quotient familial, le service minimum d'accueil (SMA), les pénalités pour retard dans les inscriptions cantine-garderie, la consultation d'autres prestataires de repas, achat de « scannettes » pour la garderie périscolaire.

La prochaine réunion aura lieu le 26 février 2021 à 18 heures.

5°/ Commission « Urbanisme, Travaux et Gestion du Patrimoine »

Présenté par Monsieur Jacques JAMES

5.1. Urbanisme

La Commission s'est réunie le 27 janvier 2021 et a émis les avis suivants :

Déclarations Préalables

* DAVOINE Jérémy pour la construction d'une piscine enterrée de 8,65 m x 4 m et d'une profondeur de 1,50 m
parcelle cadastrée section A n° 3706 – 335, route des Frégnards – Lotissement « Caroline » (lot n° 3)

demande de pièces complémentaires

* PINGET Michel pour le remplacement d'un velux par un velux plus grand
parcelle cadastrée section A n° 3057 – 542, route de Cluchina

avis favorable

* Green Planet JS Services (propriété AMMAR Dominique) pour la pose de panneaux photovoltaïques (38 m²)
parcelle cadastrée section A n° 3077 – 1521, route de Ferrières

avis favorable

* LALUQUE Pierre pour la construction d'une piscine enterrée de 8 m x 3,5 m et d'une profondeur de 1,20 m à 1,60 m

parcelle cadastrée section A n° 3524 – 67, chemin des Éplatiers – Lotissement « Les Éplatiers » (lot n° 4)

demande de pièces complémentaires

* SCI PIVER pour la construction d'une piscine enterrée de 4 m x 10 m
parcelle cadastrée section A n° 2127 – 265, chemin des Crêts des Crêts

demande de pièces complémentaires

* PINGET Michel pour la construction d'une piscine de 7 m x 3,50 m
parcelle cadastrée section A n° 3057 – 542, route de Cluchina

demande de pièces complémentaires

5.2. Travaux

5.2.1. Route des Voisins

Suite aux conditions météorologiques, les travaux de goudronnage sont en attente.

5.2.2. Route de Ferrières

Le goudronnage de la cunette, réalisée par le Département, aura lieu dès que la météo le permettra.

5°/ Commission « Urbanisme, Travaux et Gestion du Patrimoine » (suite)

5.2. Travaux (suite)

5.2.3. Route de Ferrières/Route des Lavorel

Les travaux porteront sur la route de Ferrières (à partir du réservoir des Emerys) et la route des Lavorel jusqu'à l'angle avec le chemin des Cuvattes.

Ils concernent l'alimentation en eau potable sur l'intégralité du chantier et le raccordement aux eaux pluviales sur une partie de la route des Lavorel.

Les riverains ont été informés, par courrier, par la Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES.

5.2.4. Route de Proméry

Un groupement de commandes (Commune, Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES et Electricité et de Services de SEYSSEL) est à étudier, incluant la réalisation de l'avant-projet et le suivi des travaux, d'une part, et les travaux, d'autre part.

Une réunion est prévue à la CCPC le 05 février 2021.

5.3. Gestion du Patrimoine

5.3.1. Salle polyvalente

Au vu du montant pour la rénovation des huisseries, un appel d'offres est nécessaire.

5.3.2. Presbytère

Une visite a eu lieu le 15 janvier dernier quant à la rénovation de la toiture et de l'isolation. Effectivement, la demande d'intervention de Madame Catherine FOLGOAS, locataire, se justifie.

Des devis vont être demandés afin d'estimer le coût des travaux (toiture et isolation murale) qui incombent à la Commune, propriétaire du bâtiment.

6°/ Commission « Vie Associative, Sportive et Culturelle »

Prochaine réunion à venir.

INFORMATIONS DIVERSES

Les informations sont présentées par Madame Julie MONTCOUQUIOL ou les élus concernés.

1°/ Personnel communal

Un « pot » en petit comité, pour cause de COVID, a été organisé à l'occasion du départ en retraite de Madame Christiane BOURIEL, secrétaire de Mairie, le 12 janvier 2021.

La municipalité lui a offert un bouquet de fleurs et une carte cadeau.

2°/ Fibre optique

La Société Orange est présente sur le réseau depuis le 22 janvier 2021.

3°/ Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES (CCPC)

Compte-rendu du Conseil Communautaire du 26 janvier 2021.

2.1. Finances

Attribution de compensation dans le cadre de la fiscalité professionnelle unique pour l'année 2021. La Commune va percevoir la somme de 10.262 euros (montant stable).

2.2. Réseaux d'alimentation en eau potable, d'assainissement (eaux usées) et eaux pluviales

Le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué au Bureau d'Etudes ATGT Ingénierie.

2.3. Ecole

Les préinscriptions des nouveaux élèves pour la rentrée scolaire 2021-2022 auront lieu du 1^{er} mars au 19 mars 2021 inclus, uniquement par courriel.

4°/ Architecture « informatique et télécoms »

Des travaux de sécurisation de l'installation informatique et télécoms de la Mairie vont prochainement débiter. Le passage à la fibre est à l'étude.

5°/ Chats errants

Une campagne de stérilisation aura lieu courant février 2021 par la SPA (Société Protectrice des Animaux).

6°/ Commissions Communales

Désormais, les comptes rendus des Commissions Communales sont envoyés à l'ensemble du Conseil Municipal à l'issue de chaque réunion.

Il est rappelé que ces documents internes sont non-diffusables.

QUESTIONS DIVERSES

1°/ Monsieur François RIGNOT s'interroge sur l'utilisation de pièges photos pour limiter les incivilités, onéreuses pour la collectivité (compte-rendu de la Commission « Développement Durable, Mobilités et Sécurité Routière » du 12/01/2021).

Madame le Maire indique que leur usage peut être dissuasif et d'un coût peu élevé pour la Commune. Elle rappelle qu'il s'agit, actuellement, d'une piste de réflexion.

2°/ Monsieur François RIGNOT souhaiterait connaître la date de mise à disposition de l'eau du Lac d'ANNECY (moins dure) pour la desserte de la Commune.

Madame le Maire s'informerait auprès des Services de la Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES.

3°/ Monsieur Henri MASSON fait remarquer que le container « cartons » est toujours plein.

Madame le Maire l'informe que ce dernier est vidé chaque début de semaine. De plus, cet état de fait a été signalé à la Communauté de Communes afin de solliciter la pose future d'un second container.

**La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu
le lundi 1^{er} mars à 19 heures 30**

Séance levée à 20h30.